

Avis concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote le jour du scrutin

Municipalité

Ivry-sur-le-Lac

Scrutin du

2017 11 05
année mois jour

Je, Me Martin Paul Gélinas, avise les :
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
 représentants des personnes habiles à voter;

A) que j'établis des bureaux de vote le jour du scrutin aux endroits suivants :

Page 1 de 2

BUREAU DE VOTE (Numéro)	ENDROIT (Adresse)
1	601, chemin de la Gare, Ivry-sur-le-Lac

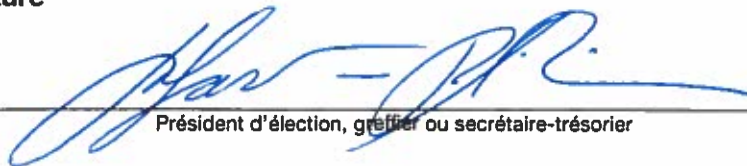
B) que ces bureaux seront ouverts :

dimanche :

2017	11	05
année	mois	jour

10 h	20 h
de	à

Signature


Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2017 10 06
année mois jour